



30 km/h, CQA, ZFE : « Grenoble pionnière sur l'écomobilité ! » se félicite Eric Piolle

Dans la continuité des actions menées pour la qualité de l'air sur le territoire, Christophe Ferrari, pour la Métropole, et Yann Mongaburu, pour la Ville de Grenoble, ont signé ce jour avec l'Etat le « Pacte d'engagement pour le déploiement des zones à faibles émissions ».

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare : « Après la généralisation du 30km/h, et la mise en place des certificats qualité de l'air, Grenoble est à nouveau pionnière dans le développement de l'écomobilité et dans la lutte pour la qualité de l'air.

La Ville de Grenoble a en effet soutenu et encouragé très tôt la création d'une ZFE sur un périmètre élargi.

Aujourd'hui, après Grenoble et Paris, 13 autres territoires s'engagent à créer une zone à faible émission.

Je me réjouis du déploiement de ces zones sur ces nombreux territoires français et que l'Etat rejoigne les territoires dans leurs efforts quotidiens pour préserver la santé des habitants. Quelques semaines après la démission de Nicolas Hulot, ministre d'Etat et ministre de la transition écologique et solidaire, il appartient à l'Etat et aux

territoires d'accélérer et agir ensemble pour relever les défis sanitaires et climatiques pointés une nouvelle fois par le rapport du GIEC publié ce jour ».